

Référentiel des missions

Offre de soins, de services et d'aide
sur le département de Seine et Marne





Le guichet intégré, c'est quoi ?

La méthode du guichet intégré consiste à repérer, sur le territoire, où vont les personnes âgées et leur entourage pour se renseigner quand elles ont besoin d'aide.

Il s'agit ensuite de doter chacun des professionnels susceptibles d'être sollicités dans ce cadre :

- Des mêmes outils,
- Des mêmes informations à diffuser,
- Des mêmes modalités d'orientation vers les services et/ou prestations adapté(e)s.

L'objectif est de pouvoir :

- Renseigner les usagers en fonction des besoins exprimés,
- Les orienter vers les services appropriés,
- Repérer les situations de fragilité pour demander l'évaluation d'un professionnel.

Ainsi la personne est prise en compte au bon moment, au bon endroit et dans un esprit de prévention de la perte d'autonomie.

Ce référentiel des missions vous permet de connaître les différents services, établissements ou structures dédiés aux personnes âgées mobilisables sur votre territoire, ainsi que leurs missions.

En lien avec le site internet « Maillage 77 », il vous aide à identifier le service, la structure ou l'établissement en mesure de répondre au(x) besoin(s) de chaque situation rencontrée.
















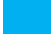















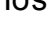























Le référentiel des missions s'utilise en complément du Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation (FAMO), permettant de mettre en relation les alertes de ce dernier et les missions des structures recherchées.

Retrouvez l'intégralité des outils du Guichet Intégré sur le site :

Maillage.....

Sommaire

	Santé
	Autonomie
	Environnement matériel
	Environnement humain
	Situation économique et administrative

	Accueil de jour	04
	Action sociale communale.....	05
 	CCAS Mairie - Centre Communal d'Action Sociale	07
	Centre Médico-Psychologique	08
	Consultation d'évaluation gériatrique.....	09
	Consultation mémoire	10
   	EHPAD - Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	11
	EMPPA - Equipe Mobile Psychiatrique pour la Personne Agées	12
  	ESA - Equipe Spécialisée Alzheimer	13
  	Famille d'accueil	14
 	France Alzheimer	15
 	France Parkinson	16
	HAD - Hospitalisation A Domicile	17
  	Hébergement temporaire.....	18
 	Infirmier(e) Libéral(e)	06
	MDS - Maison Des Solidarités.....	19
   	Médecin traitant.....	20
	Plateforme d'accompagnement et de répit.....	21
   	Pôle Autonomie Territorial	22
 	Réseau de santé tri-thématique	23
 	Résidence autonomie	24
	SAAD - Service d'Aide A Domicile.....	25
    	Service Gestion de Cas	26
	Service social de la CRAMIF	27
	SOLIHA Seine et Marne	28
 	SSIAD - Service de Soins Infirmiers	29
   	USLD - Unité de Soins de Longue Durée	30
	Index.....	31

Accueil de jour

L'accueil de jour permet aux personnes vivant à domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté d'être accueillies une ou plusieurs journées par semaine dans une structure adaptée.

Public cible

> Personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade modéré.

Missions

- > Maintenir une vie sociale pour le couple aidant/aidé
- > Prévenir l'épuisement de l'aidant
- > Maintenir et améliorer les capacités de l'aidé

Modalités

- > Prise en charge partielle de l'APA à domicile
- > Possibilité de prise en charge par l'aide sociale départementale
- > Aide au transport possible.

Types et services ou d'aides

- > Répit de l'aidant
- > Activités thérapeutiques
- > Stimulation gestes et mémoire.

Alertes FAMO



Epuisement
Incapacité de l'aidant



Troubles cognitifs

Action sociale communale

Chaque commune ou chaque CCAS peut développer des actions sociales dites « facultatives » selon la politique communale choisie. Ces actions peuvent concerner de façon spécifique les personnes âgées habitant la commune.

Public cible

> Personnes âgées à partir de 60 ans

Missions

Proposer des actions dans les champs suivants :

- > La culture
- > La prévention (atelier d'équilibre, mémoire)
- > La lutte contre l'isolement
- > La convivialité
- > La vie sociale

Modalités

> Différentes en fonction des communes et des activités

Type de service ou d'aide

> Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)

Alertes FAMO



Isolement social

CCAS Mairie

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples: Etat, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers).

En outre, le Maire a une compétence en matière de maintien de l'ordre public, de sécurité et de salubrité publique.

Public cible

> Tout public

Missions

> Légales et communes à tous les CCAS

- Instruction des demandes d'aide sociale et transmettre celles-ci pour décision : Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Allocation Adulte Handicapé, Demande d'aide ménagère.

> Facultatifs

- Accompagnement dans les démarches administratives, téléassistance, portage de repas (missions dépendantes de la politique et des priorités de chaque commune).

- Attribution des aides financières : allocation énergie, complémentaire santé...

Certaines Mairies ou Centres Communaux d'Action Sociale, développement des guichets d'information et d'orientation sur des thématiques précises (exemples: personnes âgées, personnes handicapées, aides alimentaires, aides sociales).

Certaines communes ont un service d'hygiène, vers lequel toute personne peut s'adresser en ce qui concerne les problématiques de logement insalubre.

Type de services ou d'aides

- > Information et orientation des usagers
 - > Ouverture des droits aux prestations légales
 - > Accompagnement administratif
 - > Fourniture d'aides financières
-

Alertes FAMO



Précarité économique



Logement inadapté



Absence de droits sociaux ou de santé

CMP

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Les centres médico-psychologiques sont des établissements publics qui proposent une offre de soins en lien avec la santé mentale. Ce sont des lieux de prévention de consultations spécialisées, de suivi ambulatoire et d'orientation dédiés à la souffrance psychique. Il est possible d'y consulter gratuitement un psychiatre et/ou un psychologue, sans que cela nécessite une prescription médicale.

Les équipes peuvent être complétées d'assistantes sociales, de psychomotriciens et d'infirmiers.

Public cible

> Personnes souffrant de maladies mentales ou de troubles psychologiques

Missions

- > Accueillir, aider, écouter et prévenir
- > Assurer des consultations médicales
- > Réaliser des psychothérapies individuelles
- > Proposer des entretiens infirmiers spécialisés
- > Effectuer des visites à domicile
- > Réaliser des soins infirmiers spécialisés
- > Proposer des thérapies familiales et de couple

L'offre de soins

- > Prise en charge psychiatrique individualisée
- > Entretiens médicaux et infirmiers
- > Prise en charge psychothérapeutique
- > Soins infirmiers
- > Thérapies familiales
- > Activités infirmières
- > Service social pour toutes démarches sociales et administratives

Modalités

> Financé par l'assurance maladie

Type de service ou d'aide

> Soins, consultations

Consultation d'évaluation gériatrique

Les consultations d'évaluation gériatrique s'adressent aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie vivant à domicile. Elles se situent à l'interface de la médecine de ville et des hôpitaux. Consultations spécialisées de proximité, destinées à accueillir toute personne âgée se plaignant d'un problème d'ordre somatique, cognitif, social.... Elles permettent d'établir un bilan approfondi à la demande du médecin traitant, des partenaires hospitaliers, de la personne âgée elle-même ou de son entourage.

Public cible

> Personnes âgées fragiles, à risque de perte d'autonomie, pour lesquelles le maintien au domicile pose des problématiques.

Missions

La Consultation d'évaluation gériatrique est chargée d'effectuer une évaluation standardisée multidisciplinaire dont les objectifs sont :

- > Repérer les incapacités potentielles ou réelles
- > Etablir un diagnostic
- > Proposer un ajustement des traitements en cours
- > Améliorer ou proposer un plan de soin et d'aide appropriée
- > Anticiper sur les limites du maintien à domicile et orienter sur des alternatives dans le cadre du réseau gériatrique
- > Programmer si nécessaire une hospitalisation de jour voire une hospitalisation complète
- > Faire appel, si besoin, à un consultant spécialiste (psychiatre, neurologue, médecin rééducateur) ou orienter vers un autre expert
- > Assurer les consultations de suivi

Types de services ou d'aides

- > Evaluation gériatrique
- > Evaluation neuropsychologique
- > Information et orientation des usagers

Alertes FAMO



Problèmes physiques



Troubles du comportement



Troubles cognitifs

Consultation mémoire

La consultation mémoire organisée en milieu hospitalier permet d'évaluer à l'aide d'un bilan complet, les troubles cognitifs comme par exemple les troubles de la mémoire ou du langage.

Public cible

> Personnes ayant des troubles cognitifs avérés ou ayant une plainte cognitive

Missions

- > Diagnostiquer
- > Annoncer le diagnostic
- > Proposer des traitements
- > Emettre des propositions de prise en charge et d'accompagnement spécifiques
- > Assurer les consultations de suivi

Types de services ou d'aides

- > Evaluation neuropsychologique
- > Information et orientation des usagers et de leurs aidants

Alertes FAMO



Troubles cognitifs

EHPAD

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES

Les EHPAD sont des lieux de vie collectifs qui accueillent des personnes âgées partiellement ou totalement dépendantes de l'aide de quelqu'un dans les actes de la vie quotidienne pour des raisons physiques ou mentales.

Public cible

- > Personnes âgées de plus de soixante ans en perte d'autonomie

Missions

- > Accompagner individuellement les personnes fragiles et vulnérables
- > Héberger
- > Assurer les services de restauration et de blanchisserie
- > Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- > Dispenser une surveillance médicale et dispenser des soins

Modalités

Le coût global se décompose en deux parties :

- > Le Tarif Hébergement qui comprend la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).
- > Le Tarif Dépendance qui comprend les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel à usage lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

- > Aide sociale à l'hébergement: si l'établissement est habilité en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires. Elle vient aider le financement du tarif hébergement.
- > APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.
- > Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne
- > Réduction fiscale : jusqu'à 2500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5000€).

Types de services ou d'aides

- > Hébergement pour personnes âgées dépendantes
- > Hébergement spécialisé Alzheimer et apparentées
- > Hébergement pour personnes âgées autonomes
- > Soutien aux familles / Accompagnement individualisé

EMPPA

EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIQUE POUR PERSONNES AGÉES

L'équipe mobile psychiatrique a pour mission de prévenir et éviter les hospitalisations des personnes âgées et de contribuer à la prise en charge à domicile de ces personnes présentant des troubles psychiques.

Public cible

- > Personnes de plus de 60 ans en souffrance psychique

Missions

- > Evaluer les troubles d'allure psychiatriques et les risques de démence ainsi que l'environnement familial, social et économique
- > Adapter les ressources thérapeutiques disponibles selon l'évaluation
- > Conseiller et informer la personne âgée et son entourage sur une prise en charge spécifique
- > Favoriser l'accès et la continuité des soins
- > Fournir une expertise (avis technique, réflexions...) aux équipes pluridisciplinaires.
- > Accompagner, former les professionnels et les aidants

Modalités

- > Intervention sur accord du médecin traitant
- > Accord de la personne

L'intervention de l'équipe mobile ne constitue pas un suivi au long cours des patients, mais une première évaluation et une orientation. Le médecin traitant reste le référent du patient. De plus, l'équipe mobile intervient après une démarche de recueil d'informations auprès des professionnels et des proches. Ainsi, son délai d'intervention sur place peut être variable, et ne peut être dans l'urgence.

Types de services ou d'aides

- > Information et orientation
- > Evaluation à domicile

ESA

EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

Equipe spécifique portée par un Service de Soins Infirmiers à Domicile composée d'assistants de soins en gériatrie, de psychomotriciens et/ou d'ergothérapeutes.

Public cible

> Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée, à stade léger à modéré

Missions

> Réaliser au domicile de la personne des séances de réhabilitation (activités cognitives, activités motrices, activités sociales, activités sensorielles).

Les objectifs de cet accompagnement sont:

- > Permettre le maintien des capacités
- > Aider à la compensation des difficultés
- > Former les professionnels et informer les aidants
- > Améliorer la relation patient-aidant
- > Adapter l'environnement
- > Préserver le bien-être et l'autonomie
- > Prévenir et ralentir l'évolution de la maladie
- > Soulager et guider la famille / les proches
- > Prolonger le maintien à domicile

Modalités

> Sur prescription médicale du médecin traitant ou d'un médecin spécialisé (gériatre, neurologue). 12 à 15 séances (1h,1 fois par semaine) à domicile sur 3 mois maximum et renouvelable tous les ans, financées par l'Agence Régionale de Santé

Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
- > Prise en charge par un ergothérapeute et/ou psychomotricien
- > Stimulation mémoire et gestes
- > Préservation de la vie au domicile
- > Stimulation cognitive

Alertes FAMO



Troubles cognitifs

Famille d'accueil

L'accueil familial consiste à vivre au sein d'une famille agréée par le Conseil Départemental. Un suivi social et médico-social de la personne accueillie et un contrôle des familles d'accueil est organisé par le Conseil Départemental.

Public cible

> Personne âgée de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'incapacité au travail reconnue par la CDAPH.

Missions

> Proposer l'hébergement (gîte, couvert, ménage, buanderie) de manière permanente, temporaire, à temps complet ou à temps partiel.

Modalités

> Prise en charge par les personnes âgées et aide sociale départementale à l'hébergement et aide personnalisée à l'autonomie à domicile possible pour les prestations de maintien à domicile.

Type de services ou d'aides

- > Hébergement pour personnes âgées autonomes
- > Hébergement pour personnes âgées dépendantes

Alertes FAMO



**Problématique familial
compromettant le maintien à domicile**



**Problèmes dans les actes essen-
tiels de la vie**



Isolement social



**Problèmes dans les activités de
la vie domestique**



Logement inadapté

France Alzheimer

L'association France Alzheimer a pour but de faire connaître la maladie, de soutenir l'entourage des malades, de leur proposer des formations ainsi qu'aux professionnels.

Public cible

> Personnes malades atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

Missions

- > Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- > Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- > Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- > Formations des aidants et des professionnels
- > Soutien à la recherche
- > Groupes de parole
- > Sorties détente

Modalités

> Service gratuit

Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
- > Formation des aidants
- > Maintien de la vie sociale
- > Lien social (prévention / rupture de l'isolement)

Alertes FAMO



**Epuisement,
Incapacité de l'aidant**



Troubles cognitifs

France Parkinson

L'association France Parkinson souhaite renforcer le lien entre les malades et les différents intervenants médicaux et sociaux. Elle permet aux sujets atteints de la maladie de Parkinson de sortir de leur isolement en s'informant, confrontant leurs expériences de la maladie et en participant à des activités conviviales et bénéfiques.

Public cible

> Personnes malades atteintes de la maladie de Parkinson et leurs aidants

Missions

- > Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- > Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- > Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- > Soutien à la recherche

Modalités

> Service gratuit

Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
- > Formation des aidants
- > Maintien de la vie sociale
- > Lien social (prévention / rupture de l'isolement)

Alertes FAMO



**Epuisement,
Incapacité de l'aidant**



Troubles cognitifs



Troubles du comportement



Problèmes physiques



Troubles psychiques

HAD

HOSPITALISATION A DOMICILE

L'Hospitalisation A Domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation. Elle permet d'assurer à domicile des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

Public cible

> Personnes (quelque soit l'âge) atteintes de pathologies nécessitant des soins complexes et fréquents

Missions

L'HAD permet de réaliser à domicile :

- > Des soins ponctuels, notamment en cas de maladies non stabilisées (par exemple, une chimiothérapie)
- > Des soins de réadaptation au domicile
- > Des soins palliatifs

Modalités

- > Sur prescription médicale (du médecin hospitalier ou du médecin de ville) et avec l'accord du médecin traitant
- > Elle est prise en charge par l'Assurance maladie

Types de services ou d'aides

- > Expertise palliative
- > Soins infirmiers en journée
- > Soins infirmiers de nuit

Alertes FAMO



Hospitalisations répétées

Hébergement Temporaire

L'accueil temporaire en EHPAD permet un hébergement limité dans le temps (quelques jours, à quelques mois).

Public cible

- > Personnes âgées en perte d'autonomie

Missions

- > Accueillir la personne pour un besoin ponctuel (réfection ou adaptation d'un logement, sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'aide à domicile)
- > Apporter du répit à l'aidant
- > Proposer un accompagnement adapté à la personne,
- > Proposer une acclimatation progressive à la vie en collectivité lorsqu'on envisage une éventuelle entrée en EHPAD

Modalités

Le coût global se décompose en deux parties :

- > Le Tarif Hébergement qui comprend la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).
- > Le Tarif Dépendance qui comprend les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel à usage lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

- > Aide sociale à l'hébergement: si l'établissement est habilité en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires. Elle vient aider le financement du tarif hébergement.
- > APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.
- > Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne
- > Réduction fiscale : jusqu'à 2500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5000€).

Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
- > Répit de l'aidant
- > Activités thérapeutiques
- > Maintien de la vie sociale

Alertes FAMO



Epuisement,
Incapacité de l'aidant



Troubles cognitifs



Logement inadapté

Infirmièr(e) libéral(e)

L'infirmier libéral vise à protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes en vue de favoriser leur maintien dans leur cadre de vie familial ou social.

Public cible

> Tout public

Missions

L'infirmier libéral réalise des soins infirmiers relevant du :

> Rôle prescrit : soins techniques, soins d'hygiène et de confort

> Rôle propre : évaluation, prévention, surveillance, dépistage, éducation à la santé

Modalités

> Sur prescription médicale

> Amplitude d'intervention : 7j / 7

Type de service ou d'aide

> Soins pouvant être exercé à domicile, en cabinet, ou au sein des établissements non-médicalisés (résidences autonomie, école...)

MDS

MAISON DES SOLIDARITES

Le conseil départemental dispose de services sociaux polyvalents de proximité appelés « secteurs d'action sociale ». Ces services proposent un accompagnement social, éducatif et budgétaire. Ils peuvent instruire des demandes d'aide alimentaire, financières et proposent une aide à la gestion du budget.

Public cible

> Toute personne en difficultés financières ou administrative

Missions

- > Aider à l'accès aux droits : allocations sociales, pensions alimentaires, absences de revenu
- > Proposer une aide alimentaire : octroi d'aide pour acquérir des denrées alimentaires
- > Accompagner dans la gestion du budget et attribuer les aides financières
- > Attribuer des aides dans le maintien du logement (difficulté de paiement de loyer, aide à l'installation)

Modalités

> Services financés et gérés par le Conseil Départemental

Types de services ou d'aides

- > Aide à la constitution du dossier d'ouverture de droits ou de demandes financières
- > Accompagnement administratif
- > Information et orientation des usagers
- > Fourniture d'aides financières
- > Evaluation et accompagnement social des situations

Alertes FAMO



Absence de droits sociaux ou de santé



Difficultés dans la gestion courante



Précarité économique

Médecin traitant

Le médecin traitant est le médecin choisi librement pour se soigner. Il peut orienter, si nécessaire, vers un spécialiste ou un médecin correspondant. Le généraliste est souvent l'interlocuteur médical qui a la vision la plus complète du patient, ce qui permet un suivi efficace et coordonné.

Public cible

- > Tout public

Missions

- > Réaliser un diagnostic
- > Soigner
- > Assurer une coordination des soins primaires
- > Conseiller, prescrire, réorienter vers des médecins spécialistes

Types de services ou d'aides

- > Consultations
- > Soins
- > Conseils
- > Prévention

Alertes FAMO



Problèmes physiques



Troubles du comportement



Problèmes sensoriels



Problèmes nutritionnels



Troubles cognitifs



Épuisement,
Incapacité de l'aidant



Refus d'aide et de soins

Plateforme d'accompagnement et de répit

Dispositif offrant une palette diversifiée de solutions de répit pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Public cible

> Aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Missions

- > Informer et orienter sur les dispositifs de répit existants
- > Proposer des activités pour le couple aidant/aidé
- > Libérer du temps à l'aidant
- > Soutenir psychologiquement l'aidant
- > Autres...

Exemples : groupes de parole, formation des aidants, espace de rencontre, aide à la mise en place de temps de répit à domicile...

Modalités

> Service financé par l'Assurance Maladie. Certains services proposés peuvent être payants

Types de services ou d'aides

- > Temps libéré pour l'aidant
- > Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)
- > Accompagnement des proches
- > Formation des aidants
- > Point de référence pour les aidants

Alertes FAMO



**Epuisement,
Incapacité de l'aidant**



Problématique familial compromettant le maintien à domicile

Pôle Autonomie Territorial

Les Pôles Autonomie Territoriaux regroupent les missions et services des Centres Locaux d'Informations et de Coordination

Public cible

> Personnes âgées de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap

Missions

> Information des personnes âgées ainsi que leur entourage sur l'ensemble des ressources (aide à la personne, offre de soins à domicile, établissements et services).

> Mise en place et coordination des aides à domicile dans le respect du projet de vie de la personne âgée.

> Aide à la mise en place et au financement du plan d'aide permettant le maintien à domicile

Types de services ou d'aides

> Information et orientation des usagers

> Evaluation multidimensionnelle

> Aide à la mise en place d'aides humaines ou matérielles à domicile

> Coordination des intervenants à domicile

> Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)

> Soutien aux aidants

Alertes FAMO



**Epuisement,
Incapacité de l'aidant**



Problématique familial compromettant le maintien à domicile



Isolement social



Absence de droits sociaux ou de santé



Risque ou suspicion de maltraitance



Problèmes dans les activités de la vie domestique



Logement inadapté



Problèmes dans les actes essentiels de la vie



Refus d'aide et de soins

Réseau de santé tri-thématique

L'objet du réseau de santé tri-thématique est d'améliorer et de coordonner le parcours de santé pour des patients en situation de maladie chronique grave, de pathologie gériatrique complexe, de pathologie cancéreuse ou nécessitant des soins palliatifs.

Ce réseau permet au patient, à leur entourage, aux professionnels et aux institutions du secteur sanitaire et secteur médico-social d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de ces problématiques. Les réseaux sont généralement constitués d'une équipe pluridisciplinaire (IDE, Médecin non prescripteur, psychologue, assistante sociale...).

L'intervention d'un réseau de santé nécessite l'accord du médecin traitant.

Missions

- > Evaluer les besoins sanitaires de la personne, élaborer un plan d'aide et de soins adapté. Assurer le suivi des préconisations de ce plan
- > Coordonner, conseiller et soutenir tous les professionnels concernés par la prise en charge des patients
- > Accompagner la personne et ses proches, leur assurer un soutien psychologique.
- > Organiser des actions de prévention, d'information et de formation pour les professionnels et le grand public
- > Favoriser l'accès aux soins de support (psychologique, diététique, douleur...)

Types de services ou d'aides

- > Information et orientation des usagers
- > Evaluation multidimensionnelle
- > Coordination des professionnels de santé
- > Soutien aux aidants

Alertes FAMO



Difficultés dans l'alimentation



Problèmes physiques



Troubles cognitifs



Troubles psychiques



Troubles du comportement



Refus d'aide et de soins

Résidence autonomie

Une Résidence autonomie est un établissement médico-social proposant un lieu de vie individuel et collectif à destination des personnes âgées.

Public cible

> Personnes âgées retraitées autonomes ou en perte d'autonomie légère. Un pourcentage de place peut être dédié aux personnes handicapées et aux jeunes travailleurs.

Missions

- > Proposer un logement adapté, et un cadre de vie accessible
- > Promouvoir l'autonomie
- > Préserver le lien social
- > Proposer des prestations facultatives: blanchisserie, entretien du logement, animation, restauration etc...

Modalités

- > Financement du loyer par les résidents
- > Possibilité de bénéficier de l'aide personnalisée à l'autonomie à domicile pour les prestations de maintien à domicile
- > Possibilité d'aide sociale départementale à l'hébergement et d'aide au logement (APL ou ALS) si l'établissement est conventionné

Type de service ou d'aide

- > Hébergement pour personnes âgées autonomes

Alertes FAMO



Problèmes dans les activités de la vie domestique



Problèmes dans les actes essentiels de la vie



Logement inadapté

SAAD

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Les services d'aide à la personne proposent des prestations d'aide à domicile.

Public cible

> Personnes âgées ou personnes handicapées ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne.

Missions

- > Assurer des soins d'hygiène, d'habillage et de préparation au coucher
- > Entretien le logement et le linge
- > Stimuler (mémoire, marche)
- > Accompagner lors des visites à l'extérieur
- > Réaliser les courses et préparer les repas
- > Apporter une aide administrative
- > Apporter les repas à domicile, téléassistance

Le financement peut être personnel, ou provenir de différents types d'aides : APA, mutuelles ou caisses de retraite.

Types de services ou d'aides

- > Prestations d'aides matérielles à domicile (portage repas, téléassistance, transport, loisirs, bricolage...)
- > Accompagnement dans la vie quotidienne

Alertes FAMO



Problèmes dans les activités de la vie domestique

Service social de la CRAMIF

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ÎLE DE FRANCE

Le service social de la CRAMIF aide les populations fragilisées par la maladie, le handicap et/ou le vieillissement. Le service social est présent dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Public cible

- > Personnes malades en situation de handicap ou personnes âgées dépendantes

Missions

Le service social peut intervenir dans le soutien psychologique face à une maladie et l'aide au retour à domicile après hospitalisation, l'aide aux aidants, les conseils en santé, la préparation du passage à la retraite:

- > Ecouter les personnes et évaluer leurs besoins
- > Informer sur les droits et aides
- > Orienter vers les services et professionnels
- > Apporter un soutien social et psychologique

Types de services ou d'aides

- > Aide à la constitution de dossiers d'ouverture de droits
- > Fourniture d'aides financières
- > Evaluation et accompagnement social des situations
- > Information et orientation des usagers
- > Information sur les droits et démarches d'accès

Alertes FAMO



**Absence de droits sociaux
ou de santé**

Service Gestion de Cas

En l'absence de situation médicale aiguë ou de crise, le service gestion de cas s'adresse à une personne de 60 ans et plus (ou une personne de moins de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée) qui souhaite rester à domicile et dont la situation présente les 3 critères suivants :

Critère 1 :

- Situation instable qui compromet le projet de maintien à domicile en raison de :
 - a. Problème d'autonomie fonctionnelle
 - B. Problème relevant du champ médical
 - C. Problème d'autonomie décisionnelle

Critère 2 :

- Aides et soins insuffisants ou inadaptés

Critère 3 :

- Pas d'entourage proche en mesure de mettre en place et coordonner dans la durée les réponses aux besoins.

Si un des critères au moins n'est pas validé, la situation devra être orientée vers un autre service du guichet intégré.

Un simple renforcement des aides n'est pas suffisant pour mobiliser un gestionnaire de cas.



Absence de suivi médical



Troubles cognitifs



Troubles psychiques



Troubles du comportement



Difficultés dans la gestion courante



Intervenants professionnels exprimant des difficultés



Problème dans la prise de décision



Isolement social



Absence d'aidant

SOLIHA Seine et Marne

SOLIHA Seine et Marne est une association sans but lucratif à destination des particuliers ou collectivités publiques exerçant dans le champ du logement dans une approche globale intégrant les dimensions techniques, ergonomiques, sociales, économiques et financières.

Public concerné

> Tout public

Missions

- > Interventions en assistance à l'amélioration de l'habitat et à la prise en compte des problématiques sociales et de santé dans l'habitat
- > Diagnostics thermiques réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux
- > Diagnostics accessibilité ou adaptation pour des personnes connaissant un handicap ou une dépendance

Focus

> Le diagnostic du logement est réalisé par un ergothérapeute. Son objectif est de favoriser, pour les personnes qui le souhaitent, le maintien à domicile en toute sécurité. Il permet de faire le bilan, avec la personne, des difficultés qu'elle rencontre dans son logement au moyen notamment de mises en situation.

En fonction de la configuration du logement, des capacités, incapacités et déficiences de la personne, l'ergothérapeute recherchera en accord avec cette dernière les solutions possibles pour optimiser son indépendance, et son autonomie au domicile. Il peut s'agir d'aides techniques, d'aménagements ou de travaux.

> A l'issue de cette visite, l'ergothérapeute établit un compte rendu qui reprend les préconisations de travaux ou d'aides techniques. Ce document est adressé à la personne et au Pôle Autonomie Territorial à l'origine de la demande.

Si la personne âgée ou en situation de handicap souhaite entreprendre des travaux, elle pourra dans certains cas bénéficier d'aides financières.

Alertes FAMO



Logement inadapté

SSIAD

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le SSIAD assure sur prescription médicale aux adultes malades ou dépendants des soins infirmiers et d'hygiène.

Public cible

- > Personnes âgées de plus de 60 ans malades ou en perte d'autonomie
- > Personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique

Missions

- > Eviter l'hospitalisation
- > Faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation
- > Prévenir ou retarder un placement en institution

Le SSIAD dispense deux types d'actes

- > Des soins de nursing (toilette, ...)
- > Des actes infirmiers techniques (injections, pansements...)

Modalités

- > Prise en charge à 100% par la sécurité sociale
- > Une prescription du médecin traitant est indispensable

Types de services ou d'aides

- > Préserver le maintien à domicile
- > Soins infirmiers en journée
- > Soins d'hygiène et de confort
- > Evaluation des besoins de soins
- > Actions de prévention
- > Aide aux aidants

Alertes FAMO



**Difficultés dans les actes essentiels
de la vie**



Problèmes physiques

USLD

UNITÉ DE SOINS LONGUE DURÉE

Les USLD permettent un hébergement adapté pour des personnes en grande perte d'autonomie et ayant des poly pathologies.

Public cible

> Personnes en perte d'autonomie important et présentant une pathologie organique chronique / ou souffrant de poly pathologies soit actives au long cours, soit susceptibles d'épisodes répétés de décompensation et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie.

Missions

- > Héberger
- > Dispenser une surveillance médicale continue et des soins
- > Assurer une présence infirmière continue et un accès à un plateau technique minimum
- > Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- > Assurer les services de restauration et de blanchisserie

Modalités

> Le coût global apparent pour le résident accueilli se décompose en deux parties : le tarif hébergement (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, restauration, hôtellerie) qui peut être prise en charge par l'aide sociale à l'hébergement si l'établissement y est autorisé et selon les ressources financières du bénéficiaire et le tarif de dépendance (intégralité des prestations d'aide et de surveillance nécessaire à l'accomplissement des actes de la vie courante) dont l'APA prend en charge une partie en fonction des ressources de la personne

Types de services ou d'aides

- > Hébergement pour personnes âgées dépendantes
- > Hébergement spécialisé Alzheimer et apparentées
- > Prise en charge gériatrique
- > Soutien aux familles
- > Accompagnement individualisé

Index 1/3



Absence d'aidant

- > Service gestion de cas



Absence de droits sociaux ou de santé

- > CCAS - Mairie
- > MDS
- > Service social de la CRAMIF
- > Pole Autonomie Territorial



Absence de suivi médical

- > Service gestion de cas



Difficultés dans la gestion courante

- > MDS
- > Service gestion de cas



Epuisement- Incapacité de l'aidant

- > Plateforme d'accompagnement et de répit
- > Accueil de jour
- > Hébergement temporaire
- > Pôle Autonomie Territorial
- > France Alzheimer
- > France Parkinson
- > Pôle Autonomie Territorial



Hospitalisations répétées

- > Hospitalisation A Domicile



Intervenants professionnels exprimant des difficultés

- > Service gestion de cas



Isolement social

- > Action sociale communale
- > Famille d'accueil
- > Pôle Autonomie Territorial
- > Service gestion de cas

Index - 2/3



Logement inadapté

- > CCAS—Mairie
- > SOLIHA Seine et Marne
- > Famille d'accueil
- > Hébergement temporaire
- > Pôle Autonomie Territorial
- > Résidence Autonomie



Précarité économique

- > CCAS
- > MDS



Problématique familiale compromettant le maintien à domicile

- > Famille d'accueil
- > Plateforme d'accompagnement et de répit
- > Pôle Autonomie Territorial



Problèmes dans les actes essentiels de la vie

- > Résidence autonomie
- > Pôle Autonomie Territorial
- > Famille d'accueil
- > SSIAD



Problèmes dans les activités de la vie domestique

- > Famille d'accueil
- > Pôle Autonomie Territorial
- > Résidence autonomie
- > SAAD



Problème dans la prise de décision

- > Service Gestion de Cas



Problèmes nutritionnels

- > Médecin traitant
- > Réseau de santé tri-thématique

Index - 3/3



Problèmes physiques

- > Consultation d'évaluation gérontologique
- > France Parkinson
- > Médecin traitant
- > Réseau de santé tri-thématique
- > SSIAD



Problèmes sensoriels

- > Médecin traitant



Refus d'aide et de soins

- > Pôle Autonomie Territorial
- > Médecin traitant
- > Réseau de santé tri-thématique
- > Service gestion de cas



Risque ou suspicion de maltraitance

- > Pôle Autonomie Territorial

Troubles cognitifs



- > Accueil de jour
- > Consultation d'évaluation gérontologique
- > Consultation mémoire
- > Equipe Spécialisée Alzheimer
- > France Alzheimer
- > France Parkinson
- > Hébergement temporaire
- > Médecin traitant
- > Réseau de santé tri-thématique
- > Service gestion de cas



Troubles du comportement

- > Consultation d'évaluation gérontologique
- > France Parkinson
- > Réseau de santé tri-thématique
- > Service gestion de cas
- > Médecin traitant



Troubles psychiques

- > France Parkinson
- > Réseau de santé tri-thématique
- > Service Gestion de cas



MAIA

Seine-et-Marne Sud

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées